

CHARTE D'ENGAGEMENT QUALITE DE L'ALTERNANCE

L'APPRENANT(E)

Nom et prénom de l'apprentant(e) :

En tant qu'apprentant(e), je m'engage à :

- M'impliquer pleinement dans l'enseignement dispensé par le CFA et dans le travail confié par l'employeur
- Respecter les règles de l'entreprise ainsi que celles de l'établissement de formation en prenant soin des lieux et du matériel
- Respecter mon statut de salarié(e) dans l'entreprise et dans le CFA

- Respecter les horaires prévus dans mon contrat
- Tirer partie des conseils des formateurs et du maître d'apprentissage/tuteur
- Faire vivre et alimenter mon livret d'apprentissage, outils d'évaluation et communication avec mon maître d'apprentissage/tuteur et mon référent
- Participer aux épreuves du diplôme avec la motivation du résultat

LE CFA

Les personnels du CFA s'engagent à :

- Accueillir l'apprentant(e)
- Informer l'apprentant(e) et le maître d'apprentissage/tuteur du programme et des modalités d'évaluation de la formation
- Assurer la formation de l'apprentant(e) en conformité avec le référentiel du diplôme
- Personnaliser le parcours de formation avec l'apprentant(e), l'employeur et le maître d'apprentissage/tuteur
- Assurer la coordination entre la formation dispensée par le CFA et celle assurée par l'entreprise notamment

- en mettant en place un livret d'apprentissage dans lequel seront recensés les activités que l'apprentant(e) doit réaliser en entreprise ainsi que les objectifs d'évaluation
- Echanger régulièrement avec l'apprentant(e) et le maître d'apprentissage notamment en cas de difficultés
 - Evaluer régulièrement l'apprentant(e)
 - Informer l'entreprise des résultats et de l'assiduité de l'apprentant(e)
 - Informer l'apprentant(e) de l'existence des dispositifs d'aides

L'ENTREPRISE

Nom de la société et de l'employeur :

Nom et prénom du maître d'apprentissage/tuteur :.....

En tant qu'employeur d'un(e) apprenant(e) et maître d'apprentissage/tuteur nous nous engageons à :

- Organiser l'intégration de l'apprentant(e) en prenant le temps de l'accueillir et de l'informer sur le règlement intérieur, sur les consignes de sécurités et sur son statut de salarié
- Définir les missions de l'apprentant(e) et le faire évoluer tout au long de la formation en cohérence avec le diplôme préparé

- Evaluer régulièrement le travail et la progression de l'apprentant(e)
- Cadrer et encadrer le travail de l'apprentant(e) en lui transmettant son savoir faire
- Etre acteur de la pédagogie de l'alternance : respecter le calendrier de l'alternance, rencontrer le/la référent(e), exploiter le carnet d'apprentissage, informer le CFA des absences de l'apprentant(e)

Le
Entreprise / Maître d'apprentissage-Tuteur
signatures+ Cachet

Le CFA

Le
Apprenante) / Représentants
Noms et signature